

3 au 5 juillet 2023 (21 heures)

Date limite d'inscription : 15 mai 2023



Maintenance des guitares électriques (niveau 2)

858€

Prise en charge financière possible
(FAFCEA, AGEFICE, OPCOS...)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le fonctionnement des guitares acoustiques et électriques.
- Situer l'instrument dans son contexte historique et professionnel.
- Régler différents types de guitares.
- Effectuer la maintenance de base sur le vernis, les sillets.

INTERVENANT

Yann-David ESMANS

Titulaire du Brevet des métiers d'arts en lutherie, intervenant régulier à l'ITEMM en lutherie guitare, Yann-David ESMANS possède son propre atelier de lutherie.

LA BOÎTE À GUITARES – 72000 LE MANS

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Musiciens amateurs et professionnels, personnels techniques de magasins de musique et d'ateliers de réparation, professeurs de conservatoires et d'écoles de musique ou toute personne souhaitant découvrir le métier de luthier guitare.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 8 personnes pour permettre un suivi individualisé

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- **Réglage des guitares acoustiques et électriques (niveau 2)**

LIEUX DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Jour 1 : Planification de frettes

- Réaliser une planification de frettes

Journée 2 : Fabrication de sillet de tête « type Gibson »

- Fabriquer un sillet de tête « type Gibson » (sans radius sous sillet)
- Monter les cordes
- Régler l'instrument

Journée 3 : Fabrication de sillet de tête « type Fender »

- Fabriquer un sillet de tête « type Fender » (avec radius sous sillet)
- Monter en cordes
- Régler l'instrument

HORAIRES DE LA FORMATION

Lundi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Mardi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Mercredi : 9h – 12h / 13h30 – 17h30

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : formation.continue@itemm.fr

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques, fournitures incluses.

Tarif net ne comprenant pas l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901 n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charge financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AFDAS, AGEFICE, OPCOS...)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire :

<https://itemm.fr/itemm/formations/formation-professionnelle-continue/>

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à partir du premier contact.

MOYENS À DISPOSITION

Ateliers spécialisés, outillage, supports de cours et techniques. L'ITEMM fournit les instruments supports.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous consulter pour étudier la faisabilité en fonction de votre situation.

Contact : gaelle.chaillou@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

À réception de la fiche d'inscription, un questionnaire vous est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée à vos besoins. Nous mesurons l'adéquation des prérequis, vos niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation.

Ce questionnaire nous permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Ces évaluations sont associées à un tour de table en présence du formateur.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 00

E-mail : formation.continue@itemm.fr